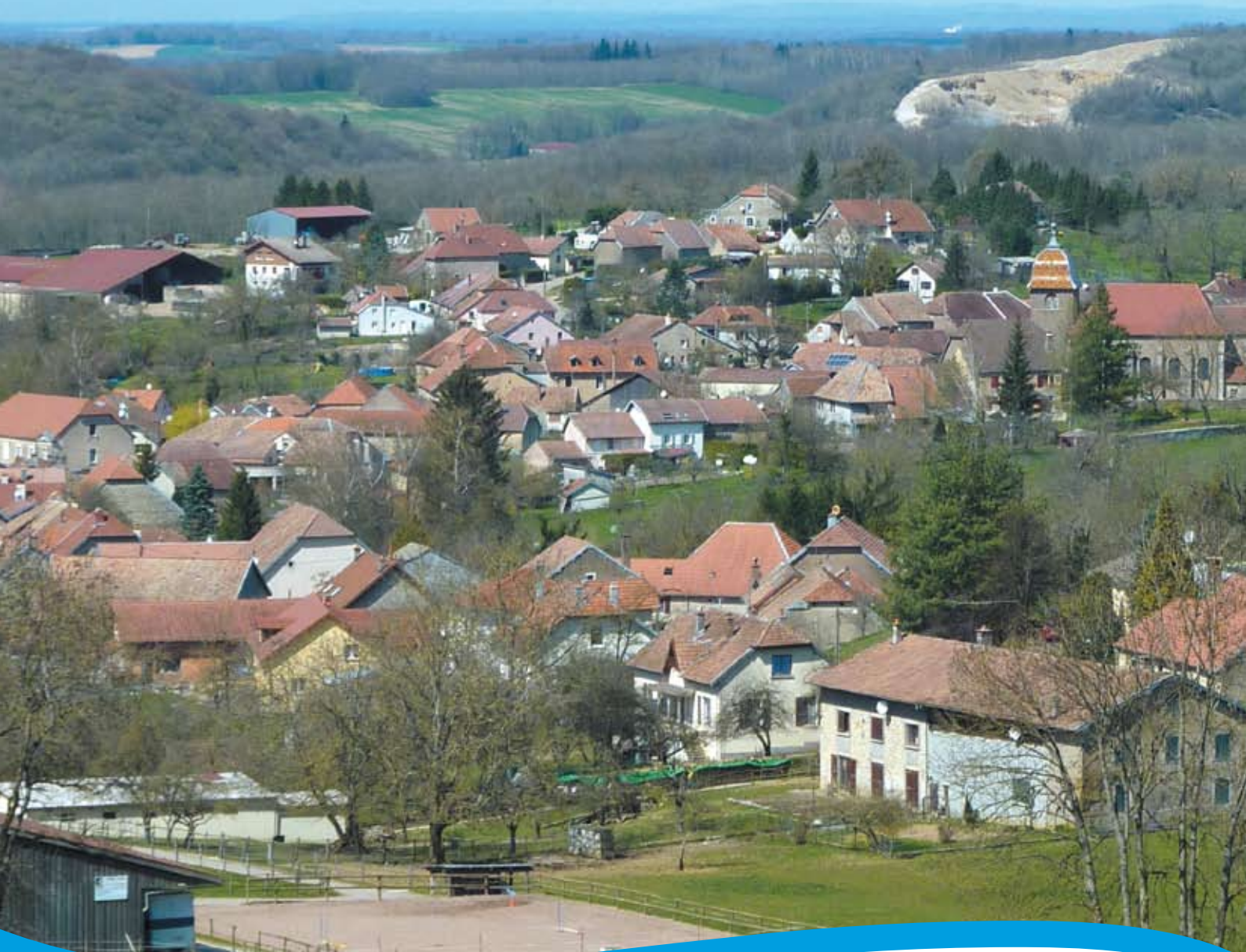


# LE JOURNAL

de la CCPV

N°10 Juillet 2013



Aillevans - Athesans - Etroitefontaine - Autrey Le Vay - Bevenge - Bonnal - Courchaton - Crevans et La Chapelle Les Granges - Esprels - Fallon - Georfans - Gouhenans - Grammont - Granges La Ville - Granges Le Bourg - La Vergenne - Longeville - Les Magny - Marast - Mélecey - Mignavillers - Moimay - Oppenans - Oricourt - Pont sur l'Ognon - Saint Ferjeux - Saint Sulpice - Secenans - Senargent Mignafans - Tressandans - Vellechevreux et Courbenans - Villafans - Villargent - Villers-la-Ville - Villersexel



## Sommaire

Le mot du président.....	2
Zoom sur Courchaton.....	3
Les R.I.S.....	3
Un nouveau sentier.....	3
Dossier Petite Enfance :	
Le multi-accueil.....	4
Les micro-crèches.....	5
Le périscolaire.....	5
Les projets avancent :	
Les décharges.....	6
La Grange d'Ancin.....	6
Les manifestations estivales	7
Contacts.....	7



*Madame, Monsieur,*

*Dans notre bulletin de décembre je vous informais qu'une étude était en cours pour savoir si nous avons les capacités financières suffisantes pour aménager notre territoire. Cette étude est maintenant terminée et montre qu'effectivement nous pouvons concrétiser nos projets, sans augmenter la pression fiscale des habitants. Par exemple, nous allons pouvoir améliorer l'accueil de la petite enfance avec la création de deux micro-crèches. Les travaux d'aménagement en voie verte de l'ancienne voie ferrée Villersexel-Bonnal vont débiter à l'automne. Et d'autres réalisations suivront.*

*Ce bon niveau de moyens existe grâce à la solidarité entre les 34 Communes et la Communauté de Communes ; je tenais à le souligner.*

*Je vous souhaite, Madame, Monsieur, d'excellentes vacances ... ensoleillées.*

*Ernest SCHAËR  
Président de la CCPV*

### Dernière minute : Ramassage des ordures ménagères du 15 Juillet au 14 Août



A compter du lundi 15/07/2013 et jusqu'au mercredi 14/08/2013 inclus, la collecte des ordures ménagères (bac gris) aura lieu toutes les semaines pour tous les usagers suite à l'arrêté préfectoral 2013022-002 du 22/01/13.

Pendant ces quatre semaines et demie, vous aurez donc la possibilité de présenter votre **bac gris** à la collecte **en plus du bac jaune** prévu habituellement (jour de passage identique). Les deux ramassages auront lieu avec deux véhicules différents, les horaires de passage pourront varier d'une collecte à l'autre (présentation impérative des bacs la veille au soir).

Pour plus de renseignements, contactez le SICTOM au 03 84 20 37 10 ou par mail : [sictomvillersexel@orange.fr](mailto:sictomvillersexel@orange.fr)

Le Journal de la CCPV  
Magazine de la Communauté de Communes  
du Pays de Villersexel

N°10 - Juillet 2013 - Gratuit

144 rue de la Prairie  
70110 Villersexel  
Tél : 03 84 20 54 50  
Mail : [contact@cc-villersexel.fr](mailto:contact@cc-villersexel.fr)  
Site Internet : [www.cc-villersexel.fr](http://www.cc-villersexel.fr)

Directeur de la publication :  
P. Porrachia

Rédaction et mise en page : CCPV

Crédit photos : CCPV  
Photo de couverture : Vue sur Courchaton

Impression : Repro System  
Ce numéro est tiré à 4000 exemplaires

Dépôt légal ISSN : 2110-4808

## Zoom sur... Courchaton

Depuis le 1<sup>er</sup> Janvier 2013, le Pays de Villersexel s'est agrandi avec l'arrivée d'un nouveau village : Courchaton. Ce village de 460 âmes est localisé en limite du département du Doubs.

Courchaton est située aux pieds des tables calcaires formant des collines recouvertes de forêts, appelées «mottes». La Motte du Châtelot abritait autrefois un habitat préhistorique. Le nom de Châtelot, quant à lui, rappelle que Courchaton possédait au Moyen-Age deux châteaux qui furent sans doute détruits lors de la conquête française au XVII<sup>e</sup> siècle. Sur les pentes, les vergers de mirabelliers se transforment en tapis blanc, lors de la floraison. Autrefois, la vigne était cultivée à la place

de la mirabelle. Des vestiges de cette tradition sont toujours visibles dans le village, où vous pourrez admirer d'anciennes maisons vigneronnes. Même si le vin ne coule plus à flots, l'eau, elle, continue d'alimenter les huit fontaines du village. L'église coiffée d'un joli clocher comtois est ouverte tous les jours. A l'intérieur, deux retables sont visibles de part et d'autre du chœur. Ce village offre bien des possibilités pour les visiteurs. Les sportifs iront faire un tour au poney-club le Picotin, qui propose des cours d'équitation



Une des 8 fontaines de Courchaton

pour enfants, adolescents et adultes. Les amateurs d'art et de culture réserveront quant à eux une soirée à La Grenelle. Cette salle de concert aménagée dans une cave voûtée propose tout au long de l'année des concerts, de la danse, du théâtre et des expositions.

### Les RIS

Les quatre Relais Informations Services seront installés au cours de l'année 2013.

Ces relais ont pour but de mettre en avant les atouts touristiques de la CCPV. Ils complètent l'Office de Tourisme en informant le touriste tout au long de l'année.

Chaque RIS disposera d'un aménagement doté d'un petit parking et d'une ou deux tables de pique-niques.

Trois RIS sont situés à l'entrée de notre territoire : à l'est sur la commune de Granges le Bourg le long de la D9, au Sud au Carrefour des Chailles, au Nord sur la commune d'Aillevans le long de la D486 et le 4<sup>ème</sup> au cœur de Villersexel en face de l'Office de Tourisme.



### Le sentier du Moyen-Âge

La Communauté de communes du Pays de Villersexel a décidé d'augmenter son offre touristique en créant un nouveau sentier de randonnée, le Conseil Général de Haute-Saône ayant choisi de déclasser les deux sentiers existants autour d'Esprels.

Ce sentier aura comme thème central le Moyen-Âge en traversant les communes d'Esprels, de Marast, d'Oppenans, d'Oricourt, Moimay et Autrey-le-Vay...

Les principaux monuments touristiques de notre territoire : le prieuré de Marast et le château d'Oricourt seront ainsi mis en valeur.

D'une longueur d'environ 22 kilomètres, ce sentier sera jalonné de plusieurs tables de pique-niques et de tables de lectures.

L'ouverture au public de ce sentier aura lieu au cours de l'année 2014. En attendant vous pouvez toujours profiter de nos quatre autres sentiers : le sel et le charbon, le tacot, la mirabelle et la seigneurie de Granges.

## La petite enfance

*Le mode de garde pour les enfants dont les parents travaillent dépend souvent du lieu d'habitation et des horaires de travail. Pour accueillir des enfants de la naissance jusqu'à 3 ans, il existe différents modes de garde : la famille, les assistantes maternelles (les nounous) et les établissements collectifs.*

*Tous ces modes de garde ne sont pas concurrentiels mais complémentaires.*

*Actuellement, la communauté de communes dispose d'une structure d'accueil pour les enfants de moins de 4 ans. Ce mode de garde permet aux familles de concilier vie professionnelle, sociale et familiale dans le respect du rythme de vie de leur(s) enfant(s).*

*La demande d'accueil évoluant, la CCPV a décidé d'ouvrir des micro-crèches sur son territoire pour être au plus proche des familles.*



### La crèche halte-garderie «La Flûte Enchantée» à Villersexel

Ouvert depuis le 13 Février 2006, le multi-accueil «La Flûte Enchantée» se situe à proximité du centre du bourg, rue de Schönau à Villersexel.

Il propose deux types d'accueil : occasionnel (type halte-garderie) ou régulier (type crèche) afin de répondre au mieux aux besoins des familles. Les enfants sont accueillis quelle que soit la situation professionnelle de la famille, à partir de deux mois et demi et jusqu'à l'âge de 4 ans.

L'accueil est personnalisé. L'équipe, composée de professionnelles de la petite enfance (éducatrices de jeunes enfants, auxiliaires de puériculture, CAP petite enfance, agent d'entretien) prend le relais des habitudes de vie de la maison. Cette continuité entre la structure et la famille permet d'offrir une sécurité physique et affective à l'enfant.

L'objectif principal est le bien-être de l'enfant accueilli.

« La Flûte Enchantée » dispose de 20 places d'accueil dont une est réservée pour les enfants ayant une déficience ou porteurs de handicap.

Un espace dédié aux repas est installé. Afin de fournir un repas complet à tous les enfants, une cuisine est en place pour la remise en température des plats fournis par la société Compass Group de Saint-Rémy qui fournit le plat principal du repas de midi. Les entrées et desserts sont réalisés sur place avec des produits régionaux.

Les couches, goûters, repas et biberons pour les plus petits, sont fournis par la CCPV et sont compris dans le prix de garde.

«La Flûte Enchantée» accueille vos enfants du lundi au vendredi de 7h00 à 18h30.



## Des micro-crèches à Esprels et Granges-le-Bourg

*A mi-chemin entre le mode de garde individuel et collectif, la micro-crèche accueille au maximum 10 enfants de moins de 6 ans. 3 professionnels assurent l'encadrement. Pour le lieu, une maison, un appartement, ou encore un local mis à disposition par la mairie peuvent convenir, à condition d'être suffisamment spacieux et sécurisé.*

La micro-crèche à Esprels sera située en bordure de la D9, dans un ancien local militaire à côté du parking Aldi. Ce bâtiment sera détruit et sur les fondations existantes sera reconstruit un bâtiment de 100 m<sup>2</sup> aux nouvelles normes environnementales RT2012. Son ouverture est prévue en 2014.

Une micro-crèche à Granges-le-Bourg à l'horizon 2015 est également prévue en lieu et place de l'actuelle école maternelle.

Le fonctionnement d'une micro-crèche est, en grande partie, soumis aux mêmes règles que les établissements d'accueil collectif.

Les locaux respectent les normes de sécurité exigées pour les établissements recevant du public et sont aménagés de façon à favoriser l'éveil des enfants.

Un référent technique (auxiliaire de puériculture) assure le suivi technique de l'établissement ainsi que l'élaboration et le suivi de la mise en œuvre du projet d'accueil. Pour s'occuper des enfants dans une micro-crèche, il faut avoir soit au moins 3 ans d'expérience comme assistante maternelle agréée, soit 2 ans d'expérience auprès de jeunes enfants et une qualification de niveau V minimum (CAP petite enfance, BEP carrière sanitaire et sociale).



## Le périscolaire à Athesans

L'ouverture du centre périscolaire d'Athesans est prévue au dernier trimestre 2013 suivant l'avancement des travaux. Cela n'empêchera pas **le service périscolaire de débiter dès la rentrée de septembre**. L'accueil se fera temporairement à **la salle des fêtes d'Athesans**.

A l'ouverture du centre périscolaire d'Athesans, la CCPV possèdera 3 centres périscolaires. C'est le premier centre entièrement créé et financé par la CCPV, celui d'Esprels ayant été installé dans une salle communale et celui de Villersexel faisant partie du pôle éducatif du SIVU Chantereine.





## Les projets avancent

### La fin des réhabilitations des décharges

Depuis 2008, la CCPV mène un programme de réhabilitation des anciennes décharges communales. Les travaux sont en cours d'achèvement.

Ce programme a été mis en place afin d'être en adéquation avec la loi sur l'eau de 1992 qui interdit les dépôts sauvages d'ordures ménagères (cf photo du haut à gauche). Cette action permet de limiter la pollution des sols et des cours d'eau en supprimant les lixiviats (liquides produits suite au contact de l'eau et des déchets).

Les travaux ont consisté à trier les déchets par ordre de dangerosité. Les déchets les plus dangereux ont été transportés en centre de traitement. Les déchets les moins dangereux ont été recouverts de marne, terre imperméable. Ces travaux ont été réalisés par l'entreprise Billotte de Granges-le-Bourg.

La CCPV a réhabilité 23 sites sur 17 communes du territoire pour un coût total de 613 000 €. Ces travaux ont été financés à hauteur de 60 % répartis pour moitié entre l'ADEME (Agence De l'Environnement et de la Maitrise de l'Energie) et le Conseil Général de Haute-Saône.

La CCPV s'occupera de l'entretien annuel des décharges (débroussaillage) en accord avec les maires des communes concernées sans charges financières supplémentaires pour les communes.

### Le pont de la Grange d'Ancin

Le pont de la Granges d'Ancin est situé aux confins de 3 communes : Villersexel, Moimay et Oppenans, sur une route d'intérêt communautaire. La CCPV ainsi que les communes ont pris des arrêtés de fermeture à la circulation sur ce pont, en 2010. En effet, le pont devenait dangereux et menaçait de s'écrouler. Il ne supportait plus les charges, notamment agricoles, dues à la modernisation du matériel.

A l'heure où vous lirez ces lignes, les travaux seront commencés. La route communautaire entre Aillevans et la Grange d'Ancin est interdite à toute circulation pendant la durée du chantier.

Les travaux sont réalisés par l'entreprise CARSANA de Jussey. Ils consistent en la déconstruction de l'ouvrage existant et la reconstruction d'un ouvrage acceptant tout tonnage.



*La route entre Aillevans et la D80 est interdite à la circulation pendant la durée des travaux*

L'aspect esthétique a été pris en compte, le nouvel ouvrage sera équipé de parapets en pierre. Des nichoirs à chauve souris vont être installés afin de préserver l'habitat naturel de cette espèce.

Ces différents travaux seront subventionnés par le Conseil Général de Haute-Saône.

# Les manifestations de cet été

## Juillet

- 05/07 - **MARAST** - Concert - Ensemble Tetraktys 03 84 63 44 06  
07/07 - **ORICOURT** - Château en fête 03 84 78 74 35  
09/07 - **COURCHATON** - Mardi du Terroir - A 14h30, visite guidée du village, dégustation de produits du terroir - Inscription obligatoire avant le 6 juillet. 5 € ad, 2,50€ de 6 à 16 ans, gratuit < 6 ans - 03 84 20 59 59  
13/07 - **VILLERSEXEL** - Fête des associations et feu d'artifice  
14/07 - **ESPRELS** - Animations et feu d'artifice  
17/07 - **VILLERSEXEL** - Randonnée organisée par le CRABE  
20/07 - **VILLERSEXEL** - Marché nocturne de 18h30 à 22h au camping le Chapeau Chinois 03 84 63 40 60  
24/07 - **VILLAFANS** - Randonnée organisée par le CRABE  
27/07 - **VILLERSEXEL** - Marché nocturne au camping  
31/07 - **AUTREY LE VAY** - Randonnée organisée par le CRABE

## Août

- 1<sup>er</sup> au 31/08 - **MARAST** - Expo - oeuvres de Jean Paul MAUNY  
03/08 - **VILLERSEXEL** - Marché nocturne au camping  
07/08 - **ORICOURT** - Randonnée organisée par le CRABE  
06/08 - **VILLERSEXEL** - Mardi du Terroir - A 21h, visite guidée aux flambeaux, dégustation de produits du terroir - Inscription obligatoire avant le 3 août. 5 € ad, 2,50 € de 6 à 16 ans, gratuit < 6 ans - 03 84 20 59 59  
10/08 - **VILLERSEXEL** - Marché nocturne au camping  
14/08 - **LONGEVILLE** - Randonnée organisée par le CRABE  
17/08 - **VILLERSEXEL** - Marché nocturne au camping  
21/08 - **VILLERSEXEL** - Randonnée organisée par le CRABE  
24/08 - **VILLERSEXEL** - Marché nocturne au camping  
31/08 - **GRANGES LA VILLE** - Marche gourmande en soirée  
31/08 - **VILLERSEXEL** - Marché nocturne au camping

## Septembre

- 01/09 - **VILLERSEXEL** - Rallye touristique 03 84 20 52 66  
08/09 - **ESPRELS** - Vide grenier à Esprels  
08/09 - **AILLEVANS** - Vide grenier 03 84 20 37 83  
14/09 - **MARAST** - Concert - Chorales Les Murmures du Doubs et la Cantarelle  
14-15/09 - **ORICOURT** - Journées du patrimoine au château 03 84 78 74 35  
28/09 - **MARAST** - Cirque aérien et musique - Cie Y'Za Trap 06 45 61 43 06  
29/09 - **LA VERGENNE** - Vide grenier



## Les visites guidées de Villersexel

**Les jeudi 4, 11, 18, 25 juillet - 1<sup>er</sup>, 8, 29 août - 5 septembre**

Laissez-vous conter Villersexel, Petite Cité Comtoise de Caractère. RDV à 16h devant la mairie. Sans réservations.

2 € par pers, gratuit < 12 ans. Infos : office de tourisme au 03 84 20 59 59

## Les bals de l'été à Villersexel

**Les vendredi 5, 19, 26 juillet - 2, 9, 16 août**

L'association des Commerçants de Villersexel vous invite à partager un moment convivial et de détente lors des bals de l'été. Venez danser de 21h à minuit dans la Rue du Presbytère (derrière l'église). S'il pleut, le bal est annulé. Contact: Mme Pelay au 03 84 20 50 41 à partir de 19h.

## Communauté de Communes du Pays de Villersexel

144 Rue de la Prairie - BP 43

70110 Villersexel

Tél : 03 84 20 54 50

contact@cc-villersexel.fr

www.cc-villersexel.fr

Lundi au Jeudi : 8h-12h / 13h30-17h

Vendredi : 8h-12h

## Office de Tourisme

D'avril à septembre :

33 rue des Cités

70110 Villersexel

Tél : 03 84 20 59 59

contact@ot-villersexel.fr

www.ot-villersexel.fr

## Espace Public Numérique

Tél : 06 72 31 39 47

e pn@cc-villersexel.fr

## Multi-accueil

"La Flûte Enchantée"

Rue de Schönau

70110 Villersexel

Tél : 03 84 20 57 88

creche@cc-villersexel.fr

Lundi au Vendredi : 7h-18h30

## Périscolaire de Villersexel

248 rue du 13 septembre 1944

70 110 Villersexel

Tél : 03 84 20 18 72

francasvillersexel@orange.fr

http://francasvillersexel.over-blog.fr

## Périscolaire d'Esprels

2 rue Bachin

70 110 Esprels

Tél : 03 84 20 36 45

les.chrysalides@hotmail.fr

http://francasesprels.over-blog.fr

## Périscolaire de Courchaton

8 rue du Mont

70 110 Courchaton

Tél : 03 84 20 21 57

## SICTOM

41 bis rue de la Gare

70110 Esprels

Tél : 03 84 20 37 10

sictomvillersexel@wanadoo.fr

Lundi au Jeudi : 9h-12h / 14h-17h

Vendredi : 9h-12h

## Déchetterie

41 Rue de la Gare

70110 Esprels

Tél : 03 84 20 53 07

Horaires jusqu'au 30 septembre :

Lundi, Mercredi, Jeudi, Vendredi,

Samedi : 9h-12h / 14h-18h30

**Retrouvez toutes les informations et l'actualité de la Communauté  
de Communes du Pays de Villersexel sur le site Internet :**

**[www.cc-villersexel.fr](http://www.cc-villersexel.fr)**

Une connexion Internet  
gratuite et sécurisée  
est disponible 24h/24  
autour de l'Office de  
Tourisme de Villersexel.



*Vue sur Courchaton et son église*



**Communauté de Communes du Pays de Villersexel**  
**144, rue de la Prairie - BP 43**  
**70110 VILLERSEXEL**  
**Tél : 03 84 20 54 50**  
**Fax : 03 84 63 47 89**  
**Mail : [contact@cc-villersexel.fr](mailto:contact@cc-villersexel.fr)**